



Saint Ouen, le 17 juillet 2024

## FORÊT RÉGIONALE DE ROSNY

### DÉCRYPTAGE DES TRAVAUX À VENIR

Dans les mois à venir, plusieurs chantiers vont se dérouler en Forêt régionale de Rosny. Les travaux sont pilotés par l'Office national des forêts, en partenariat avec Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de la forêt.

#### Sécurisation des boisements

Dans le courant du mois d'août, des frênes dépérissant, atteints de chalarose et présentant des risques de chute, vont être retirés le long du bois de la Vallée des Prés, de façon à sécuriser le chemin rural du Vivier.

##### La Chalarose du Frêne

Cette maladie est provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), originaire d'Asie. Aucun traitement n'existe à ce jour. Elle ne concerne que les frênes et n'est pas contagieuse à d'autres essences. Elle entraîne un assèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.

**D'autres travaux de coupes, programmés dans le cadre de l'aménagement forestier,** se dérouleront dans les prochains mois, au plus tôt au mois d'août. Ils consistent pour l'essentiel à gérer la forêt sur le principe du « couvert continu », avec plusieurs interventions mises en œuvre dans ce cadre.

##### L'aménagement forestier, un document de gestion pour la pérennité de la forêt

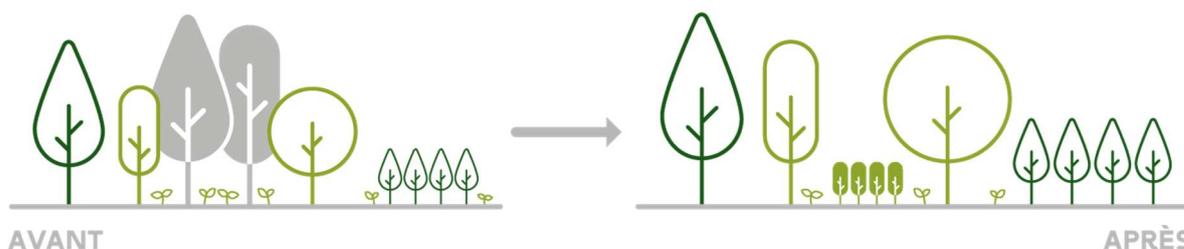
L'aménagement forestier est la feuille de route sur laquelle s'appuient l'Office national des forêts (ONF) et Île-de-France Nature pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (travaux forestiers, coupes de bois, plantations, implantation de cloisonnements) sur l'ensemble du massif. L'enjeu de ce document de gestion est la pérennité de la forêt.

Il doit concilier le renouvellement des peuplements avec l'accueil du public, la protection des richesses écologiques et la production de bois de qualité. Ce document est planifié pour plusieurs décennies car la forêt se gère sur le temps long.

Pour la Forêt régionale de Rosny, il est planifié de 2016 à 2035.

### La gestion en « couvert continu » ou « futaie irrégulière »

Le mode d'intervention mis en œuvre par Île-de-France Nature en Forêt régionale de Rosny, comme sur l'ensemble des autres forêts régionales, est la sylviculture mélangée à couvert continu, ou **futaie irrégulière**. Les travaux consistent à retirer, à l'intérieur des parcelles, à plusieurs années d'écart, une certaine proportion d'arbres, de façon à **conserver un couvert forestier continu**, c'est-à-dire que les parcelles ne sont jamais « nues » (sans arbres). Au contraire, l'objectif est qu'elles comportent à terme, une proportion équilibrée de jeunes semis, d'arbres adultes et de vieux arbres. Plusieurs coupes sont mises en œuvre dans ce cadre, avec chacune un objectif précis.



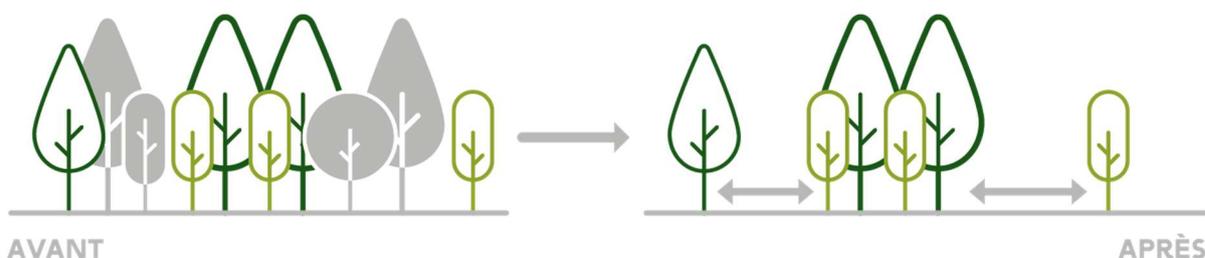
**La futaie irrégulière :** une coupe réalisée tous les 8 ans environ, pour amener progressivement la forêt vers un mélange équilibré d'arbres de différents âges et tailles.

Ces chantiers sont réalisés par des entreprises de travaux forestiers qui ont acheté les bois sélectionnés par l'ONF. Ces entreprises, tenues de respecter le Cahier National des Prescriptions d'Exploitation Forestière (CNPEF), sont étroitement surveillées par l'ONF.

Le bois est trié en fonction du type d'essence et de sa qualité. Il est en général utilisé en bois d'œuvre, en bois d'industrie (papier, panneaux) ou en bois de chauffage

### Des « cloisonnements » pour protéger le sol

L'objectif est ici de préparer les futures interventions en forêt. Pour minimiser l'impact du passage des engins forestiers (tracteurs, débardeurs, porteurs...) sur le sol (tassement), des axes parallèles entre eux, appelés « cloisonnements » sont créés. Ils obligent les engins à circuler dessus et à ne pas s'en écarter. Lors de la création ou « ouverture » de ces cloisonnements, des arbres sont donc retirés à intervalles réguliers.



**Pour en savoir plus :**

« GESTION FORESTIÈRE, concilier accueil du public, biodiversité et renouvellement »

<https://www.iledefrance-nature.fr/wp-content/uploads/2024/03/IDF-Nature-Plaquette-thematique-Gestion-Forestiere-WEB.pdf>

**À propos d'Île-de-France Nature**

Forte de plus de 45 ans d'expérience, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine.

En déployant à l'échelle régionale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- préserve, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.

*Île-de-France Nature, Pour une nature partout et pour tous !*

[www.iledefrance-nature.fr](http://www.iledefrance-nature.fr)

